

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Depenalisation-et-legalisation-de-l-IVG-l-Argentine-dit-oui>



école & société

# Dépénalisation et légalisation de l'IVG : l'Argentine dit oui !

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 19 juin 2018

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Depuis 1921, la loi argentine pénalisait le recours à l'IVG de 4 ans de prison, sauf en cas de viol (depuis 2012), de mise en danger de la santé de la femme. Pourtant, on estime à 500000 le nombre d'avortements clandestins, à la suite desquels des dizaines de femmes meurent chaque année.

Un vote historique

Mais le 14 juin 2018, les députés argentins ont approuvé, par une courte majorité, le projet de loi sur la légalisation de l'avortement.

Les « pro vida » face à « la marée verte ».

Dans un pays où le catholicisme est reconnu religion d'Etat, l'Eglise a exercé un intense lobbying contre l'IVG. Les évêques se sont mobilisés pour convaincre les parlementaires et ont appelé leurs fidèles à manifester. Dans une lettre, le Pape François a appelé au rejet du projet de loi. Le 16 juin, il a déclaré à des associations familiales qu'« au siècle dernier, tout le monde était scandalisé par ce que faisaient les nazis pour veiller à la pureté de la race. Aujourd'hui, nous faisons la même chose en gants blancs ».

Les partisans du texte sont soutenus par les mouvements féministes. Les adolescentes et les jeunes femmes ont été le moteur de la mobilisation avec comme emblème un foulard vert mentionnant : « Education sexuelle pour décider, contraceptifs pour ne pas avorter, avortement légal pour ne pas mourir ». De plus, des artistes, des intellectuels et des médecins se sont prononcés publiquement pour le droit à l'avortement.

L'IVG, un droit à conquérir en Amérique latine

Seuls Cuba, l'Uruguay, la France (Guyane), et la ville de Mexico autorisent l'avortement sans condition. Il y est totalement interdit dans cinq pays où les femmes, pratiquant une IVG, s'exposent à 30 ans de prison. Pour les autres pays, il est autorisé sous certaines conditions : viol, foetus non viable et santé de la mère en danger. Après le vote similaire de l'Irlande, l'Argentine se libère des carcans patriarcaux. Le SE-Unsa soutient ce mouvement, pour que toutes les femmes puissent disposer librement de leur corps. Le SE-Unsa fait de l'engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes un combat essentiel.